

A l'attention des parents et professionnels de  
l'établissement  
A l'attention des collectivités

## **INFORMATION SANITAIRE**

### **Cas de Rougeole à Nîmes et aux alentours**

Madame, Monsieur,

Un cas rougeole a été déclaré au service de l'ARS le 19 mars 2024. Depuis, plus d'une dizaine de cas confirmés parmi des enfants de moins de 2 ans non vaccinés ou incomplètement vaccinés sont en cours d'investigation dans la commune de Nîmes et aux alentours.

Dans ce contexte de cas groupé de rougeole dans le Gard et afin de protéger vos proches et en particulier les plus fragiles qui ne peuvent pas bénéficier de la protection vaccinale (nourrissons, personnes immunodéprimées, etc), l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie vous recommande de **vérifier si vous et/ou votre enfant avez eu la rougeole ou si vous avez été vacciné (2 doses). Si besoin, une mise à jour de votre vaccination pourra vous être prescrite par votre médecin afin d'éviter les complications graves de la maladie** (une ou deux doses en fonction des antécédents et année de naissance, etc).

Souvent considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut entraîner de graves complications. La rougeole est une maladie virale très contagieuse qui se manifeste généralement par une fièvre avec des signes de toux, une rhinite et une conjonctivite suivie d'une éruption cutanée.

La transmission de la maladie se fait essentiellement par voie aérienne, soit directement à partir d'un contact avec le malade soit parfois indirectement en raison de sa persistance dans l'air ou sur une surface contaminée par des sécrétions du nez ou de la gorge (jouets, mouchoirs, etc).

La contagiosité commence 5 jours avant le début de l'éruption et s'étend jusqu'à au moins 5 jours après le début de l'éruption.

**Dès les 1<sup>er</sup>s symptômes (voir ci-dessus), merci de consulter en priorité votre médecin traitant et les professionnels de santé en ville et éviter les services d'urgences, si possible. Avant de vous déplacer, précisez-lui le contexte de suspicion de rougeole afin de lui permettre d'adapter son mode de consultation pour limiter le risque de contagion en salle d'attente, et prévoir le port du masque (sauf pour les enfants de moins de 6 ans).**